

Bruxelles, le mardi 22 août 2023

À M. Gaoussou Gueye,  
Président de la Confédération africaine d'organisations  
professionnelles de pêche artisanale (CAOPA)

Cher M. Gueye,

Par la présente, nous voulons accuser réception du document « [Règles de conduite pour travailler avec les hommes et les femmes de la pêche artisanale pour sauver notre océan](#) ».

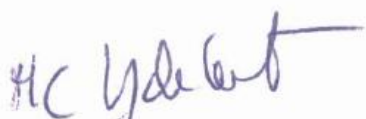
Depuis la naissance de la CAOPA en 2010, nous avons apprécié la franche et étroite collaboration entre notre Coalition et la CAOPA. Nous sommes aussi reconnaissants de la participation de la CAOPA depuis 2018 au comité de pilotage de CAPE, composé de représentants d'organisations partenaires, et qui valide les décisions stratégiques de notre plaidoyer.

Notre partenariat a toujours été fondé sur le respect du mode de vie et de culture de la pêche artisanale africaine, guidé par les principes inscrits dans les [Directives volontaires pour une pêche artisanale durable](#) (DVPAD), adoptées au niveau mondial. Nous adhérons aux principes des droits de l'homme et de la dignité, de la justice sociale, du respect des cultures et traditions, de la non-discrimination, de l'égalité et de l'équité entre les sexes, de la transparence et de la responsabilité, de la consultation et de la participation, de l'État de droit, de la durabilité économique, sociale et environnementale, appliqués par le biais d'approches holistiques et intégrées.

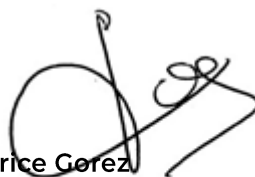
Depuis 2022, nous avons soutenu l' « [Appel à l'action de la pêche artisanale](#) ». Cet Appel est aussi un fil conducteur de notre stratégie de plaidoyer de 2023. Les « *Règles de conduite* » étant un document en lien étroit avec une mise en œuvre équitable de l'Appel à l'action, nous voudrions par cette lettre marquer notre appui et acceptation de ces « *Règles de conduite* ». Nous nous engageons ainsi à nous conformer à ces règles dans notre travail et collaboration avec la CAOPA et plus largement avec la pêche artisanale, dans un cadre de partenariat pour protéger les océans et les communautés côtières qui dépendent d'océans sains pour leur survie.

Nous encourageons également d'autres partenaires et parties prenantes voulant soutenir la pêche artisanale à s'engager à respecter ces normes.

Cordialement,



Marie-Claude Lagasse de Locht  
Présidente



Béatrice Goréz  
Coordinatrice